



<u>COMMUNIQUÉ DE PRESSE</u>

Signature d'un protocole d'accord de coopération entre la Présidence du Ministère Public et Bank Al-Maghrib

Rabat, le 31 mars 2022

Bank Al-Maghrib et la Présidence du Ministère Public ont signé, aujourd'hui, jeudi 31 mars 2022 à Rabat, un protocole d'accord de coopération portant sur la mise en place d'un cadre de collaboration pour l'échange de données et d'expériences dans les domaines d'intérêt commun.

Le protocole instaure un cadre de partenariat axé principalement sur :

- La mise en place d'un canal d'échange informatisé et sécurisé entre les deux Parties;
- La création d'un Forum national de réflexion et d'échange sur les problématiques liées à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et qui se veut être, à moyen terme, une force de proposition et un pourvoyeur de normes et de bonnes pratiques dans ce domaine;
- La protection de l'ordre public financier, à travers des échanges proactifs de données qualitatives et quantitatives sur les différentes formes de la criminalité financière.

Le protocole a été signé par Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, et Monsieur Moulay El Hassan Daki, Procureur Général de Sa Majesté le Roi près la Cour de Cassation, Président du Ministère Public, en présence du :

- Président délégué du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire ;
- Premier Président de la Cour des Comptes ;
- Président de l'Autorité Nationale du Renseignement Financier ;
- Procureur Général de Sa Majesté le Roi près la Cour des Comptes.